

## Relevé de conclusions de la balade urbaine inter-quartiers Centre-Ville /Charbonnière / Pont Bordeaux Armenault

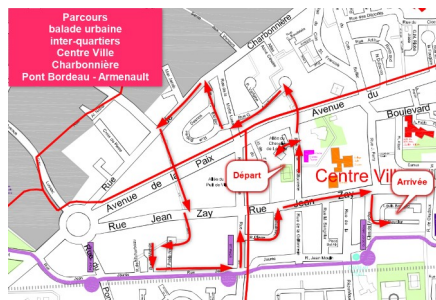
**Date:**

Samedi 8 octobre 2022 à 10H00

**Parcours:**

**Départ :** parking face au collège St Exupery  
rue de la Griffonnerie

**Arrivée :** rue Henri Gaudier Breszka



**Présents :**

Monsieur Franck FRADIN, adjoint aux quartiers délégué à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti.

Madame Brigitte JALLET, adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie.

Madame Lydie PERIN, conseillère municipale déléguée à la biodiversité.

Monsieur Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER, élu référent du quartier Pont Bordeaux Armenault.

Mesdames Ghislaine HUROT et Léa AUBOURG-DEVERGNE, élues référentes du quartier Centre-Ville.

Monsieur Nicolas JOSIC, responsable du service proximité quartiers.

Madame Delphine TARAGON, service proximité quartiers.

Des membres des trois comités de quartiers.

Des habitants des trois quartiers.

N° demande	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de réponse
		<p>Franck Fradin présente les participants et excuse l'absence de Madame le Maire retenue ce matin par des obligations personnelles. Monsieur Jean-Claude MARINAULT conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux est excusé. Madame Colette MARTIN-CHABBERT et Monsieur Timothée LUCIUS élus référents du quartier Charbonnière sont également excusés ainsi que Madame Laurence HADROT pour le comité Pont Bordeaux Armenault. Le départ de la balade est donné.</p>	
	<p><b>Rue de la Griffonnerie : terrains de tennis</b></p>	<p>Une riveraine, jouxtant les terrains, explique que des balles de tennis passent par la partie basse du grillage car cette partie est relevée pour récupérer les balles dans sa propriété, une solution peut-elle être trouvée ?</p>	<p>Franck Fradin indique que les services interviendront pour remédier à cette situation.</p>
	<p><b>Rue Jean Zay : vitesse des véhicules</b></p>	<p>Un riverain fait part d'une vitesse excessive de certains véhicules sur cette voie, de plus les</p>	<p>Franck Fradin indique que la requalification de cette rue est</p>

		vélos y trouvent difficilement leur place. L'instauration d'un sens unique pourrait être une solution pour intégrer tous les modes de déplacement.	identifiée au budget d'Orléans Métropole. Au préalable, une étude de circulation est souhaitée pour 2023. La Ville souhaite que les vélos soient intégrés ainsi que tous les autres modes de circulation. La végétalisation de cet axe est aussi envisagée. La mise en sens unique de la rue sera aussi étudiée. Les riverains et le comité de quartier seront, bien entendu, associés aux réflexions d'aménagement.
	<b>Rue de la Griffonnerie : crèche et école Château Foucher</b>	Un membre du comité Charbonnière demande si le projet lauréat du Budget participatif, à savoir une «silhouette» pour attirer l'attention des conducteurs la nuit et améliorer la sécurité des piétons, sera aussi installée ?	Franck Fradin précise qu'un totem «crayons» indiquant la «traversée d'écoliers» a été installé au droit de ces établissements pour sensibiliser les conducteurs. Des totems identiques ont aussi été installés au droit des autres écoles abraysiennes. Il confirme qu'une «silhouette» viendra compléter cette installation.
	<b>Rue Chevalier de Louville</b>	La raquette de retournement permet le demi tour du camion de collecte des ordures ménagères et de tri et aucune difficulté n'est signalée dans cette rue.	
	<b>Rue de la Griffonnerie au numéro 81</b>	Un riverain signale la présence permanente des containers d'ordures ménagères et tri de ce riverain sur le trottoir. Ces derniers entravent la circulation des piétons.	Un rappel de la réglementation sera formulée à ce riverain.
	<b>Venelles dans le quartier et plus largement dans la Ville</b>	Un riverain fait part du manque d'entretien des haies de riverains dans certaines venelles et notamment sur le tracé du PR 21.	Monsieur FRADIN explique que des courriers sont régulièrement adressés aux propriétaires leur demandant de procéder à la taille des végétaux qui débordent dans les

			venelles.
	<b>Rue Guillaume Apollinaire</b>	Des riverains font part de difficultés pour circuler et indiquent que les aménagements sont peu efficaces. Les camions de collecte ne peuvent contourner le rond-point provisoire.	Franck Fradin rappelle qu'une rencontre s'est déroulée avec les riverains sur place le 15 juin. Ces aménagements, en phase de test, ont pour objectif de baisser la vitesse dans ces rues. Une prochaine rencontre est prévue le 10 novembre sur place, elle sera l'occasion de faire le bilan de ces aménagements.
	<b>Participation des habitants</b>	Une riveraine trouve dommage que les plus jeunes ne soient pas plus représentés dans les instances de participation.	Brigitte Jallet confirme le regret de cette faible représentation. La Ville travaille au développement d'outils numériques, comme par exemple la mise en ligne de questionnaires ou de formulaires permettant de toucher un plus large public et de mobiliser les plus jeunes.
	<b>Rue Paul Eluard</b>	La poubelle, située à proximité du container d'apport volontaire est pleine, son vidage serait nécessaire.	La demande est prise en compte et transmise à Orléans Métropole s'agissant d'une corbeille située proche d'un container.
	<b>Récupérateur d'eau de pluie</b>	Franck Fradin indique que les habitants pourront prochainement bénéficier d'un bon d'achat de 50 € émis par Orléans Métropole pour l'achat d'un collecteur d'eau de pluie. Le nombre de bons d'achat sera limité. Le service Proximité tiendra informé les comités des démarches et du lien vers le site d'Orléans Métropole.	
	<b>Rue de Charbonnière au numéro 62</b>	Le riverain a édifié un mur de clôture mais le trottoir n'a pas été encore remis en état.	Les services s'assureront de la remise en état du trottoir au droit du mur.
	<b>Rue de Charbonnière carrefour avec la rue Ampère</b>	La piste cyclable de la rue de Charbonnière,	Brigitte Jallet indique que ce point a

		en direction du rond-point du Pont Bordeau, s'arrête brusquement à ce carrefour sans réelle continuité cyclable vers le rond-point.	déjà été relevé au sein du groupe de travail sur les circulations douces et que la continuité cyclable devra être assurée sur ce tronçon.
	<b>Rond point rue du Pont Bordeau – avenue de la Paix - rue Jean Zay</b>	Franck Fradin indique que les travaux de sécurisation du rond-point par Orléans Métropole, suite au tragique accident du jeune cycliste, sont prévus mi novembre. Ces aménagements ont été présentés lors de la dernière réunion du groupe de travail.	
	<b>Rue du Pont Bordeau au droit des commerces</b>	Un riverain suggère l'installation d'appui-vélos au niveau des commerces.	La Ville prend en compte la demande.
	<b>Venelles reliant la rue Jean Zay et la rue Pablo Neruda</b>	Un terrain appartenant à la commune serait à entretenir.	La Ville prend en compte la demande.
	<b>Venelle reliant la rue Pablo Neruda et la rue Salvador Allendé</b>	La haie d'un riverain déborde dans la venelle.	Le service proximité demandera au propriétaire de tailler la haie.
	<b>Secteur « Echarbeau » : terrains situés entre la rue Jean Zay et la rue de Verville</b>	Quels sont les aménagements prévus sur ces terrains ?	Brigitte Jallet explique que ce secteur fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) avec des règles à respecter pour l'aménagement de ce dernier. Les terrains sont cédés par la Ville à France Loire. Ce projet présenté lors du Conseil municipal de mai dernier, a été travaillé en lien « La Ruche Habitat ». Des logements en accession à la propriété et à la location, avec une volonté de créer des interactions entre les générations dans un environnement partagé (béguinage), seront construits.  L'habitat sera composé de maisons

			<p>individuelles, d'un foyer pour jeunes actifs, d'une résidence senior située au cœur du projet et de pavillons individuels.</p> <p>L'ensemble comptera une quarantaine de logements plus une résidence jeunes actifs et une résidence seniors. L'ensemble sera livré à l'horizon 2024 - 2025.</p> <p>Des liaisons douces piétons et vélos seront réalisées et permettront de rejoindre la station de tramway située à proximité. De grands jardins prendront place entre résidence seniors et la résidence des jeunes actifs.</p> <p>Les dessertes pour les véhicules se feront rue Jean Zay et rue de Verville.</p>
	<b>Groupe de travail piétons Vélos</b>	Pour information, la prochaine réunion du groupe se tiendra le 20 octobre à 18H00 salle du Conseil municipal.	
	<b>Rue Jean Jaurès</b>	La grille avaloir au droit du trottoir s'est descellée, une réparation est nécessaire pour des raisons de sécurité.	Les services transmettront la demande de réparation aux services compétents d'Orléans Métropole.
	<b>Rue Jean Jaures – rue de Verville</b>	Une poubelle est pleine, elle nécessite d'être vidée.	La demande est prise en compte.
	<b>Rue de Verville : nouvel aménagement</b>	Le terre plein limitant une place de stationnement du nouvel aménagement est peu visible la nuit, serait-il possible de mieux l'indiquer ?	La demande a déjà été formulée par des usagers et une quille réfléchissante sera prochainement installée.